Marseille le 3 avril 1829

My Lord

Par la présente j'ai l'honneur de vous prévenir qu'après bien de démarches j'ai enfin obtenu de retirer de la douane les objets qui y avaient été retenus et que je me suis empressé de vous les diriger par routage accéléré. J'ai fait bien conditionner et emballer le tout afin que Vous les receviez en bon état ; les frais de douane, transport et emballage et magasinage passé à la douane, montent à francs 39. [] pas porter le petit objet en compte. Le voiturier me l'a remboursé.

Ici vous aurez dû à lui payer cela ainsi que les frais de voiture d'ici à Paris. Il reste à la douane 2 paquets de thé que je n'ai pas pu obtenir sans payer les droits. Comme les frais seraient à peu près la valeur de l'objet. J'ai préféré en faire l'abandon ; si cependant vous teniez à le retirer, veuillez prendre la peine, de m'écrire quelques lignes et je me conformerai à vos désirs.

Je prends la liberté de compter sur la bonté de Votre Seigneurie pour m'aider à la rentrée des 40 francs que j'avais remis à Mr. Bradfield, qui se présenta chez moi de Votre Part ; J'espère [1] qu'au moyen de Votre protection je pourrai rentrer dans mes fonds.

Madame Prassacachi m'a chargé de présenter à Votre Seigneurie ainsi qu'a My Lady son sincère respect.

Lorsque Votre Seigneurie trouvera l'occasion de m'utiliser en quoi que ce soit elle pourra disposer entièrement de moi sans aucune espèce de réserve.

Dans cette attente Je vous prie d'agréer

My Lord

L'assurance de tout mon dévouement

Theodore Prassacachi